

Agenda 21 Pays Tolosan



Plan d'actions Agenda 21

Mai 2012



Opération soutenue dans le cadre du programme PRELUDDE

- Fiche projet T.1. Connecter les démarches Développement Durable
 Fiche projet T.2 Sensibiliser, informer et former les élus et services
 Fiche projet T.3. Sensibiliser, informer et former le grand public et les enfants
- Fiche projet 11.1 Renforcer l'attractivité économique et la capacité d'accueil du territoire
 Fiche projet 11.2 Soutenir la vitalité du commerce
 Fiche projet 11.3 Soutenir la création d'entreprises
 Fiche projet 12.1. Faciliter l'accès au foncier pour les agriculteurs
 Fiche projet 12.2. Soutenir le développement des circuits courts de proximité en offrant des débouchés
 Fiche projet 12.3. Favoriser le développement de l'agriculture raisonnée et l'implantation d'agriculteurs
 Fiche projet 13.1 Aménager des zones d'activités de qualité environnementale
- Fiche projet 21.1. Renforcer la dimension Développement Durable dans les documents d'urbanisme
 Fiche projet 21.2. Intégrer le Développement Durable dès la conception des nouveaux quartiers
 Fiche projet 21.3 Contribuer à la dynamique de maîtrise de l'étalement urbain
 Fiche projet 21.4. Renforcer les politiques de l'habitat
 Fiche projet 22.1. Offrir des services à la petite enfance
 Fiche projet 22.2 Développer l'animation jeunesse
 Fiche projet 22.3. Offrir des services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap
 Fiche projet 23.1. Renforcer le lien social
 Fiche projet 23.2. Accueillir les nouveaux habitants
- Fiche projet 31.1 Contribuer au renforcement et à la cohérence de l'offre en transports en commun
 Fiche projet 31.2. Informer sur l'offre existante de transport
 Fiche projet 31.3. Permettre le recours aux déplacements doux
 Fiche projet 31.4. Renforcer l'intermodalité
 Fiche projet 32.1. Reconquérir les milieux humides
 Fiche projet 32.2. Renforcer la gestion environnementale « des espaces verts »
 Fiche projet 33.1. Réaliser des économies d'énergie sur le patrimoine public
 Fiche projet 33.2. Soutenir le développement des énergies renouvelables
 Fiche projet 34.1. Réduire les déchets à la source
 Fiche projet 34.2. Améliorer la gestion des déchets
- Fiche projet 41.1. Développer l'offre touristique
 Fiche projet 42.1 Favoriser l'accès à la culture pour tous
 Fiche projet 42.2. Renforcer l'offre en équipements
 Fiche projet 43.1. Inciter à la rénovation des maisons anciennes

Connecter les démarches Développement Durable

Rappel du contexte et des objectifs

Sur le territoire du Pays Tolosan de nombreuses démarches Développement Durable sont en cours, réalisées ou en projet. Ces différentes démarches et les démarches supra-territoire doivent s'articuler. Le Pays va œuvrer pour créer des espaces de connexion et animer des actions Développement Durable à l'échelle du territoire pour amplifier la prise en compte Développement Durable.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★★
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★★
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★★
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★★
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★★

Indicateurs de suivi

Nombre d'appels à projets réalisés :

Référents

Elus :

Président du Pays : Didier Cujives

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Techniciennes:

Directrice : Hélène Gayraud

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE : transversal
Lien avec la stratégie :
Connecter les démarches de Développement Durable
Fiche projet n °T.1

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Articuler les différentes démarches Agenda 21, reconnues en cours d'élaboration ou en émergence et tenir comptes des démarches supra territoriales	Pays	Porteur	Associations/communes/Communautés de Communes/ Conseil Général/ Conseil Régional/ Etat/Europe / ARPE	Sur le territoire du Pays de nombreux A21 sont en cours d'élaboration et des démarches supra territoriale sont présentes. Afin d'imbriquer ces différents A21 des réunions d'articulation vont être réalisées afin de permettre l'interopérabilité des démarches.	Déploiement	Action engagée Janvier 2010	¼ ETP	Réunion d'articulation avec l'Agenda 21 de la Communauté de Communes de Save et Garonne
Divulguer et promouvoir les appels à projet pour inciter la mise en place d'action Développement Durable	Pays	Porteur	Conseil Général / Conseil Régional/ Etat/ Europe /	Communication sur des appels à projets existants. Appui technique à la réalisation du dossier avec la réalisation de kit d'accompagnement et aide au dépôt des dossiers de candidatures	Expérimentation	Action prévue 2012-2014 Juin 2012	¼ ETP	Programme européen 1 fruit pour la récré

Sensibiliser, informer et former les élus et services

Rappel du contexte et des objectifs

La mission principale du Pays est l'animation du territoire qui passe essentiellement par la sensibilisation, l'information des élus et des services techniques sur des actions Développement Durable. L'objectif est de faire connaître les opérations possibles par l'exemplarité, de déployer des réalisations effectuées sur le territoire et de donner des idées pour la mise en œuvre de démarches innovantes.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Nombre de personnes sensibilisées et formées :

Nombre de projets prenant en compte les critères Développement Durable :

Référents

Elus :

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Christine Malaterre

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Laurence Gombert

Techniciennes :

Directrice : Hélène Gayraud

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE : transversal
Lien avec la stratégie : Sensibiliser, informer et former
les élus et les services au Développement Durable
Fiche projet n° T.2

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action du territoire
Informers les maitres d'ouvrage, Communautés de Communes et communes sur le Développement Durable	Pays	Porteur	Etat/Conseil Régional/ Conseil Général, ARPE/ADEME / FREDEC/ APA/ Reflet, CAUE/ Bleue comme une orange/ GRAINE / Association du territoire/ Partenaires sociaux institutionnels et associatifs	<p>Sensibiliser les maîtres d'ouvrage via des réunions d'information réalisées en présence d'experts et d'acteurs du territoire porteurs d'une démarche exemplaire et innovante.</p> <p>L'objectif est de donner des clefs de mise en œuvre de projets intégrant le Développement Durable ou bien les critères du Développement Durable</p> <p>Informers et former les élus et techniciens sur des problématiques sociales : repérages et solutions pour des problématiques sociales (violences, habitat indigne..) comme l'information sur les violences intrafamiliales</p>	Déploiement	Action engagée Juin 2009	¼ ETP + 2500€ communication	<p>Semaine de la Mobilité septembre 2012</p> <p>Forum du développement durable 2012</p> <p>Mois du Développement Durable 2011</p> <p>Semaine du Développement Durable 2009</p>
Accompagner la mise en réseau	Pays	Porteur	Acteur du territoire / Partenaire social institutionnel et associatif	<p>Créer des espaces ressources, pour que les acteurs échangent et partagent leurs expériences</p> <p>Mettre en place des réseaux de professionnels et d'élus sur l'accompagnement des personnes. L'objectif étant d'informer, de répondre, d'orienter et d'accompagner grâce au réseau tissé entre les partenaires sociaux</p>	Déploiement	Action engagée janvier 2010	¼ ETP	<p>Fêtes du pedibus / carapate de Lapeyrouse-Fossat</p> <p>Pays : Création et diffusion du Répertoire Social de l'Economie Sociale et Solidaire</p>
Sensibiliser les élus sur les enjeux et les solutions en matière d'urbanisme durable	Pays	Porteur	ATD/ CAUE / ADIL/ SCOT/ DDT / ARPE / ADEME /SDEHG/ APUMP /Université	<p> Réaliser des réunions d'information sur les thématiques de l'urbanisme durable, des visites sur site afin d'illustrer par l'exemple et de donner des outils pour la mise en œuvre</p> <p> Appuyer la mise en place de formations réalisées par nos partenaires sur des thématiques spécifiques à l'urbanisme durable (réalisation formation éclairage public économe)</p> <p> Proposer des formations sur le Développement Durable en urbanisme</p>	Déploiement	Action engagée Mai 2010-	¼ ETP	Mois du Développement Durable 2010- atelier urbanisme durable

Sensibiliser informer et former le grand public et les enfants

Rappel du contexte et des objectifs

La mission principale du Pays est l'animation du territoire qui passe essentiellement par de la sensibilisation et de l'information menées sur l'ensemble du territoire. Ces actions concernent notamment les élus mais aussi le Conseil de Développement du Pays qui intègre les membres de la société civile. L'objectif de cette action est de continuer à informer et sensibiliser le grand public sur des actions Développement Durable ainsi que les enfants par les initiatives proposées par les écoles.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre de personnes sensibilisées:

Nombre d'enfants sensibilisés :

Référents

Elus :

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Christine Malaterre

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Laurence Gombert

Techniciennes:

Directrice : Hélène Gayraud

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE : transversal
Lien avec la stratégie : Sensibiliser, informer et former
le grand public et les enfants
Fiche projet n °T.3

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Créer et animer une stratégie de communication et de participation	Pays	Porteur	Bureau d'étude / Agence de communication	La participation est au cœur des différentes études menées par le Pays comme les concertations réalisées lors de l'Agenda 21 et du Plan Global de Déplacements Une stratégie de communication a été mise en place par le Pays (charte graphique, logo, carte...)	Déploiement	Action engagée Juin 2009	¼ ETP 10 000€ stratégie de communication	Carte Pays 2009 / Pays rapport d'activité 2009-2010-2011
Rédiger un guide de la biodiversité	Pays	Porteur	Association du territoire / ARPE/ Nature Midi Pyrénées	Créer un guide sur la biodiversité en Pays Tolosan à destination des écoles du territoire afin de sensibiliser les enfants à leur environnement	Etude	Action prévue 2012-2014	¼ ETP	
Sensibiliser les jeunes à l'habitat et l'urbanisme	Pays	Porteur	CAUE / ADIL / Collège/ Lycée / MJC/ Médiathèque...	Intégrer les jeunes à la réflexion sur l'habitat : développer leur participation à la vie collective et citoyenne. Travailler sur leur représentation de l'habitat indigne et leur proposition pour sa résorption	Etude	Action prévue 2012-2014 Octobre 2012 avec les collèges		
Créer une université sociale et populaire	Pays	Porteur	Université Toulouse II le Mirail / association d'éducation populaire (Université rurale Quercy Rouergue) / association des universités populaires de France	Créer un lieu d'échange et de débat sur le Développement Durable au sein d'une université « d'été » en présence d'universitaires, d'experts, de témoins	Etude	Action prévue 2012-2014 Juillet 2013	¼ ETP	
Animer des salons de l'habitat économe et de l'énergie	Communautés de Communes/ communes/ association	Appui/ diffuse / participe	ARPE/ CAUE / SOLAGRO/ EIE / entreprise	Réaliser des réunions d'information sur les thématiques de l'urbanisme durable, des visites de terrain afin de montrer des exemples et de donner des outils pour la mise en œuvre Appuyer la mise en place de formation réalisées par nos partenaires sur des thématiques spécifiques à l'urbanisme durable	Déploiement	Action engagée Mars 2012 -	¼ ETP	Salon Développement Durable Coteaux 21 : participation du Pays et appui technique mars 2012

Renforcer l'attractivité économique et la capacité d'accueil du territoire

Rappel du contexte et des objectifs

La dotation du territoire en emploi est globalement faible. (1 emploi pour 4,2 habitants sur le périmètre du SCoT en 2006). La situation est très hétérogène entre les différents bassins de vie. Devant l'arrivée de nouvelles populations, il apparaît important de poursuivre cette dynamique et de développer l'emploi ainsi que renforcer la capacité d'accueil sur le territoire. L'objectif est de consolider l'attractivité économique du territoire.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Nombre de zones blanches sur le territoire :

Nombre d'emplois créés sur les zones d'activité :

Référents

Elu :

Président de la commission développement économique : Jean-Claude Boudet

Conseil de Développement :

Président de la commission développement économique : Pierre Dufresne

Technicien:

Chargé de mission développement économique Guillaume Saby

AXE : Développement économique
Lien avec la stratégie : Réduire le déséquilibre en emploi et habitat
Fiche projet 11.1

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action sur le territoire</i>
Promouvoir le développement du très haut débit (sur les zones d'activités comme sur l'ensemble des zones urbanisées)	Conseil Général	Appui / Partage de bonnes pratiques	Conseil Général	Accompagnement des communes « en zone blanche » dans leur demande auprès du Conseil général Recensement des zones blanches et des difficultés rencontrées	Etude	Action à plus long terme	1/16 ETP	
Valoriser les savoir-faire locaux	Pays Tolosan	Porteur	Communauté de communes/ Chambre des métiers/ Chambre de commerce / Office de Tourisme/ Syndicat d'Initiative	Mettre en avant nos savoir-faire locaux au travers de guides d'identification des acteurs locaux, marché de pays Organiser en lien avec les Offices de Tourisme, les Syndicats d'Initiative et la chambre des métiers : des chemins de l'artisanat d'art	Etude	Action à plus long terme	1/16 ETP	
Animer des stratégies de commercialisation des zones d'activités à l'échelle du Pays (Poursuivre la réflexion impulsée par le STIE)	Communauté de Communes	Coordination	Communauté de Communes/ E3 /CBE/	Assistance technique à la constitution de dossier de ZAD, ZAC Présence sur des salons et autres rendez-vous du monde de l'entreprise Réception, orientation et accompagnement des porteurs de projet pour déterminer la cohérence de leur démarche. Coordination avec tous les acteurs économiques qui agissent sur le Pays	Expérimentation	Action engagée 2010	1/8 ETP	Communauté de Communes des Coteaux du Girou

Soutenir la vitalité du commerce

Rappel du contexte et des objectifs

L'activité commerciale de proximité est en progression sur le territoire, notamment sous l'effet de création des zones d'activités à vocation locale. Elle est présente dans l'ensemble des cantons et plus particulièrement dans les chefs-lieux. Elle n'échappe pas à la concurrence des territoires proches, en particulier les grandes enseignes de l'agglomération toulousaine. En effet, 65% des achats des habitants du SCoT sont effectués à l'extérieur du territoire. Afin d'éviter « la fuite de la consommation » vers les grandes enseignes et l'agglomération toulousaine il est important de soutenir la vitalité et de redynamiser le commerce dans les centres bourgs.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Evolution du nombre de commerces dans les centres bourgs :

Référents

Elu :

Président de la commission développement économique : Jean-Claude Boudet

Conseil de Développement :

Présidente de la commission développement économique : Pierre Dufresne

Technicien :

Chargé de mission développement économique : Guillaume Saby

AXE : Développement économique
Lien avec la stratégie : Réduire le déséquilibre en Emploi et Habitat
Fiche projet : 11.2

Modalité

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
----------------------------------	-------------------------	---------------------	-------------------	-------------------------------	-------------------	------------------------------------	----------------------------	---------------------------------------

Favoriser le développement du commerce de proximité notamment par la promotion des Opération de Modernisation de Pôles commerciaux et Artisanaux (OMPCA)

Communauté de Communes / Commune

Appui
Partage de bonne pratique

Conseil Régional / Conseil Général / CCI

 Aménagements en vue de favoriser l'attractivité des centres bourgs
Exemples : aides à la rénovation des commerces, création de zones bleues de stationnement,

Déploiement

Action engagée
Novembre 2009

1/8 ETP

OMPCA Save et Garonne / Commune de Fronton

Soutenir la création d'entreprise

Rappel du contexte et des objectifs

La dotation du territoire en emploi est globalement faible (1 emploi pour 4,2 habitants sur le périmètre du SCoT en 2006). La stimulation de l'activité économique implique de mettre en place des conditions d'accueil favorable pour soutenir la création d'entreprises sur le territoire. L'objectif est d'encourager et d'accompagner l'installation d'entreprises.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Evolution du nombre de micro-entreprises installées sur le territoire :

Référents

Elu :

Président de la commission développement économique : Jean-Claude Boudet

Conseil de Développement :

Président de la commission développement économique : Pierre Dufresne

Technicien:

Chargé de mission développement économique : Guillaume Saby

AXE : Développement économique
Lien avec la stratégie : Réduire le déséquilibre en Emploi et Habitat
Fiche projet 11.3

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Accompagner l'installation des micro-entreprises	Communauté de Communes / Commune / Conseil Général / Conseil Régional / Chambre Consulaire	Appui / Partage de bonne pratique	E3/ CBE Nord Toulousain / CBE de Grenade / Club expansion / Club Cent / Chambre consulaire	<p> Créer un référentiel de formation pour l'expertise et l'évaluation de projets</p> <p> Aider les porteurs de projets à intégrer leur création dans un territoire, mais aussi accompagner les élus et les structures qui les reçoivent à avoir une grille commune pour le premier accueil et l'orientation</p>	Expérimentation	Action engagée Février 2011	1/8 ETP	Conseil de Développement Pays Tolosan : Création d'un guide des porteurs de projet avec grille de Développement Durable
Accompagner l'installation de la télé-activité en réseau (centre de télé-activités et télétravail repartis sur le territoire)	Communauté de Communes / Commune / Entrepreneur	Appui / Partage de bonne pratique	CCI du Gers	<p> Le Pays Tolosan servira de territoire test pour développer le télétravail via le projet Soho Solo. Il bénéficiera des expériences réalisées par d'autres collectivités locales</p> <p> L'un des objectifs est de mettre en relation les télétravailleurs avec les villages d'accueil et l'environnement local pour permettre une intégration sociale réussie pour la famille</p>	Déploiement	Action Engagée Juin 2009	1/16 ETP	<p>Pays animation de Soho Solo qui propose de faciliter l'accueil des télétravailleurs pour créer ou développer l'activité économique en zone rurale</p> <p>Présentation du projet en conseil communautaire du Canton de Cadours</p>

Faciliter l'accès au foncier pour les agriculteurs

Rappel du contexte et des objectifs

Le maintien agricole est difficile sur le territoire en raison d'un contexte de concurrence sur l'usage des sols, de la pression foncière et de l'augmentation des prix des terres. Si l'agriculture représente une grande part de l'occupation des sols, l'artificialisation des terres se poursuit sur le territoire. En effet, la taille de la SAU se réduit. Les jeunes agriculteurs ont aussi du mal à s'installer hors cadre familial en raison de la concurrence de l'usage des sols. L'objectif est de faciliter l'accès au foncier pour les agriculteurs, d'autant plus que les habitants du territoire et de l'agglomération toulousaine constituent un marché en expansion pour l'activité agricole.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Nombre d'installations d'agriculteur sur le territoire :

Référents

Elu :

Président de la commission développement économique : Jean-Claude Boudet

Conseil de Développement :

Président de la commission développement économique : Pierre Dufresne

Technicien :

Chargé de mission développement économique : Guillaume Saby

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action du territoire
Etudier les dispositifs permettant l'accès au foncier pour les agriculteurs (groupement Foncier agricole)- établissement public - Foncier local -SAFER- projet « Terre de Lien »	Pays	Porteur	SAFER/ Terre de Lien / Exploitant agricole	<ul style="list-style-type: none">  Recensement des exploitants agricoles prêts à s'investir dans le soutien à ces implantations  Recherche de solutions de commodat ou fermage en fonction du partenariat  Analyse de la demande et des potentialités sur le Pays 	Etude	Action à plus long terme	1/8 ETP	
Accompagner les préconisations du SCOT pour la réaffectation des zones urbanisables en zones agricoles dans les PLU par une animation au niveau des territoires	Commune/ Communauté de Commune	Porteur / Partage de bonne pratique	SCOT / SAFER / Terre de Lien / DRAAF/ DDT / lycée agricole	<ul style="list-style-type: none">  Développer la destination agricole des réserves foncières publiques.  S'appuyer sur un diagnostic agricole pour s'assurer de la qualité agricole du foncier.  Proposer, en lien avec la couveuse d'activités de Valterra l'installation d'un exploitant 	Etude	Action à plus long terme	1/8 ETP	

Soutenir le développement des circuits courts et de proximité en offrant des débouchés

Rappel du contexte et des objectifs

Les circuits courts se développent de plus en plus sur le territoire. Certains exploitants participent à des actions de valorisation de leur activité et à des ventes directes (réseau « Bienvenue à la ferme » par exemple). De plus, des outils favorisant les modes de consommations alternatifs sont en développement (AMAP, carte des viticulteurs pratiquant la vente au domaine, magasins fermiers, ...). L'objectif est de promouvoir cette activité d'autant plus que les habitants du territoire et de l'agglomération toulousaine constituent un marché en expansion pour l'activité agricole.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Nombre de cantines collectives offrant des produits locaux :

Evolution du nombre de producteur en circuits courts :

Référents

Elu :

Président de la commission développement économique : Jean-Claude Boudet

Conseil de Développement :

Président de la commission développement économique : Pierre Dufresne

Technicien:

Chargée de mission développement économique : Guillaume Saby

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action du territoire
Valoriser les produits locaux dans les cantines (mettre en liaison cantines et producteurs locaux, opération un fruit pour la récré)	Pays	Anime / partage de bonne pratique	Communauté de Communes / Commune / Chambre d'Agriculture	Création d'un groupe de réflexion et de bonne pratique en partenariat avec les services techniques de Save et Garonne Rendu de l'enquête sur la restauration collective auprès des communes du territoire Réalisation d'une réunion avec les agriculteurs du Pays Réalisation d'une réunion avec les « cuisines centrales» du territoire	expérimentation	Action engagée Avril 2011	1/8	Pays questionnaire sur les pratique des collectivité en matière de restauration collective
Renforcer et faire connaître les circuits de proximité (existant, promouvoir un marché gourmand par bassin de vie)	Pays	Porteur	Communauté de communes / Chambre d'Agriculture	Faire connaître les producteurs locaux Assurer de nouveaux débouchés aux producteurs locaux	Déploiement	Action engagée Janvier 2009 : balade gourmande Marché de Pays Villemur sur Tarn: janvier 2011	¼ ETP Budget communication marché de Pays 4100 €	Pays Tolosan « Balade gourmande » Pays : 2012 réalisations de 5 marchés de Pays dans les bassins de vie du territoire
Animer la filière agricole pour favoriser le développement des circuits courts (favoriser le maraîchage en soutenant les points de vente collectifs, renforcer le lien entre producteurs agricoles et grandes surfaces, développer les AMAP)	Pays	Porteur	Grande et Moyenne surface / agriculteur / Chambre d'agriculture / Europe	Mise en relation entre producteurs et les enseignes de la grande distribution Rapprocher les producteurs de la grande distribution Organisation de semaines gourmandes du Pays Tolosan avec les enseignes partenaires Créer sur la durée de nouveaux débouchés commerciaux pour l'agriculture locale	Déploiement	Action engagée Septembre 2011	1/8	Pays « Action Intermarché »

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Echanger avec le Grand Toulouse et le marché gare pour identifier des débouchés pour l'agriculture du Pays Tolosan	Pays	Porteur		Créer un lien entre le marché gare et la plateforme des produits locaux des producteurs du territoire du Pays Tolosan Assurer des débouchés nouveaux aux producteurs locaux Action pouvant être mise en lien avec l'approvisionnement des cantines scolaires	Etude	Action à plus long terme	1/16	

Favoriser le développement de l'agriculture raisonnée et l'implantation d'agriculteurs

Rappel du contexte et des objectifs

Sur le territoire, les cultures sont prédominantes par rapport à l'élevage. L'activité de cultures est plutôt centrée sur les grandes cultures (en particulier le blé et le tournesol) qui regroupent 68% de la SAU. Plusieurs domaines ont remanié leurs modes de productions (lutte raisonnée ou agriculture biologique). Cependant, ces pratiques sont encore peu développées sur l'ensemble du territoire et des productions (23 producteurs recensés par l'Agence bio).

A l'heure actuelle, l'implantation de nouveaux agriculteurs est difficile en raison de l'artificialisation des terres qui se poursuit sur le territoire. L'objectif est de favoriser le développement de l'agriculture raisonnée et l'implantation d'agriculteurs sur le territoire.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Nombre d'implantation d'exploitation par an :

Nombre de domaines ayant un mode de production raisonnée :

Référents

Elu :

Président de la commission développement économique : Jean-Claude Boudet

Conseil de Développement :

Président de la commission développement économique : Pierre Dufresne

Technicien :

Chargée de mission développement économique : Guillaume Saby

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action du territoire
Accompagner la mise en œuvre du Plan Ecophyto national	Pays	Porteur	Etat / DRAAF Midi Pyrénées	Évaluer les progrès en matière de diminution de l'usage des pesticides Innover dans la conception et la mise au point des itinéraires techniques et des systèmes de cultures économes en pesticides	Etude	Action à plus long terme	1/16	
Inciter à promouvoir les dispositifs financiers pour soutenir l'installation d'agriculteur	Pays	Porteur	Chambre d'agriculture / SAFER / Conseil Général/DRAAF	Analyse de la demande et des potentialités sur le Pays Rencontre avec les collectivités locales : recensement des réserves foncières mobilisable Mise en avant des possibilités de financement par le FEADER	Etude	Action à plus long terme	1/16	
Encourager les couvées de VALTERRA à s'installer sur le territoire du Pays	Pays	Porteur	Communauté de Communes de Save et Garonne / CIVAM / Chambre d'agriculture / EPLEFPA Ondes / SAFER/ Terre de lien	Sur la couveuse d'activité agricole de VALTERRA des maraichers en agriculture biologique vont s'installer pour une durée de 1 à 3 ans. Cette période permet de vérifier la faisabilité et la viabilité du projet. Suite à cela les couvées vont rechercher une installation agricole pérenne Le Pays avec ces partenaires pourrait appuyer cette installation sur le territoire	Etude	Action à plus long terme	1/16 ETP	

Aménager des zones d'activités de qualité environnementale

Rappel du contexte et des objectifs

Ces dernières années, les espaces destinés à l'accueil des entreprises se sont fortement développés sur le Pays Tolosan, en nombre (27 zones d'activités en 2009 contre 19 en 2006) et en surface (496 ha contre 149 en 2006). Les zones sont en moyenne plus étendues (18,37 ha par zone d'activité contre 7,84 en 2006). Les critères environnementaux sont peu pris en compte dans l'aménagement des zones d'activités. La prise en compte de ces critères devient un enjeu pour les prochains aménagements.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	☆☆☆☆☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Nombre de Zones d'activité aménagé selon la qualité environnementale

Référents

Elu :

Président de la commission développement économique : Jean-Claude Boudet

Conseil de Développement :

Président de la commission développement économique : Pierre Dufresne

Technicien:

Chargée de mission développement économique : Guillaume Saby

AXE : Développement économique
Lien avec la stratégie : Soutenir l'intégration des critères
de développement durable dans l'action économique
Fiche projet : 13.1

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Promouvoir les critères de qualité environnementale sur les zones d'activité	Communauté de Communes / Commune	Appui / Partage de bonne pratique	Conseil Régional	<p>Valider l'opportunité économique du projet et choisir le site le mieux adapté au regard des critères économiques et environnementaux</p> <p>Garantir la qualité environnementale de la zone sur la durée</p>	Déploiement	Action engagée Octobre 2010	1/8 ETP	Zone d'intérêt régional de Val - Aigo Communauté de communes de Val-Aigo

Renforcer la dimension Développement Durable dans les documents d'urbanisme

Rappel du contexte et des objectifs

Pour maîtriser l'étalement urbain les communes du territoire mettent en place des documents d'urbanisme. Sur le territoire du Pays Tolosan, le nombre de communes mettant en place un Plan Local d'Urbanisme est en forte progression (80% des communes ont un PLU ou un POS applicable ou en élaboration). La prise en compte du Développement Durable dans ces documents d'urbanisme est un enjeu majeur pour les années à venir.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★★
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★★
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★★
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★★
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★★

Indicateurs de suivi

Nombre de documents intercommunaux prenant en compte la dimension Développement Durable :

Référents

Elue :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Christine Malaterre

Conseil de Développement :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Laurence Gombert

Technicienne :

Directrice : Hélène Gayraud

AXE : Développement urbain et action sociale
 Lien avec la stratégie : Proposer un urbanisme durable
 Fiche projet 21.1

Modalité

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action sur le territoire</i>
Promouvoir la réalisation de documents d'urbanisme intercommunaux intégrant les critères Développement Durable	Communauté de Communes	Animation	CAUE/ SCOT /DDT 31	Inciter au Développement Durable du territoire à l'échelle de l'intercommunalité	Etude	Action à plus long terme	¼ ETP	
Repérer les bonnes pratiques dans les documents d'urbanisme et les faire partager à toutes les communes	Communauté de Communes /Commune	Partage de bonnes pratiques	SCOT / CAUE/ DDT/ CA31 /SAFER	Vulgariser le Développement Durable	Etude	Action à plus long terme	1/8 ETP	Eco quartier de Mirepoix sur Tarn

Intégrer le Développement Durable dès la conception des nouveaux quartiers

Rappel du contexte et des objectifs

Les communes du Pays Tolosan commencent à concevoir des projets de construction de qualité. Ces projets introduisent de nouvelles approches de l'urbanisme, en s'appropriant des objectifs complémentaires :

- économies d'énergie et énergies renouvelables,
- intégration paysagère et conservation de l'environnement,
- prise en compte de l'accessibilité et des déplacements doux.

Pour le territoire, il serait intéressant d'intégrer la qualité environnementale dès la conception de ces nouveaux quartiers.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★★
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★★
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★★
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★★
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★★

Indicateurs de suivi

Nombre de quartiers intégrant la qualité Développement Durable :

Référents

Elue :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Christine Malaterre

Conseil de Développement :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Laurence Gombert

Technicienne :

Directrice : Hélène Gayraud

AXE : Développement urbain et action sociale
Lien avec la stratégie : Proposer un urbanisme durable
Fiche projet 21.2

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action sur le territoire
Développer le réflexe Développement Durable dans la création de nouveaux quartiers	Commune/ Lotisseur	Animation/ Appui / Lieu ressource	ATD/CAUE/ DDT	 Informer sur les alternatives Développement Durable lors de la construction de nouveaux quartiers en s'appuyant sur les organismes de formation sur l'urbanisme durable (Exemple : demande de formations de l'ATD délocalisées sur le Pays)	Déploiement	Action engagée 2010	1/8 ETP	Eclairage raisonné - Maison des vins de Fronton Abribus solaire à Montastruc La Conseillère
			SA HLM / ADEME/ CAUE/ ATD 31/ Association d'usager/AFU...	 Intégrer les critères Développement Durable aux nouvelles opérations d'urbanisme		Pour l'intégration des critères Développement Durable		
Inciter à la création d'éco-quartiers	Commune	Appui / Partage de bonne pratique	CAUE/ SCOT/ ATD/ DDT 31	 Développer des normes Développement Durable dans la réalisation d'opérations d'urbanisme  Répondre aux appels à projets pour exemplarité	Déploiement	Action engagée 2009	1/8 ETP	L'éco-quartier de Mirepoix- sur Tarn

Contribuer à la dynamique de maîtrise de l'étalement urbain

Rappel du contexte et des objectifs

La dynamique démographique est favorable dans tous les bassins de vie du territoire. A l'échelle du Pays, la population a atteint les 98 500 habitants en 2009. L'accueil de population se traduit par un accroissement de la construction de logements. La quasi-totalité des nouveaux logements est de type pavillonnaire, diffus ou en lotissement et provoque un étalement urbain ainsi qu'un mitage de l'espace agricole et naturel. L'objectif est de maîtriser cet étalement urbain.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	☆☆☆☆☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre de lotissements construits avec logements pavillonnaires et collectifs :

Nombre de nouveaux quartiers, d'opérations d'habitat groupé réalisées :

Référents

Elue :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Christine Malaterre

Conseil de Développement :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Laurence Gombert

Technicienne :

Directrice : Hélène Gayraud

AXE : Développement urbain et action sociale
Lien avec la stratégie : Proposer un urbanisme durable
Fiche projet 21.3

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action sur le territoire
Animer la réflexion pour doter le territoire d'outils de gestion et d'accès au foncier	Pays	Porteur/ Partage de bonne pratique / Animation	Conseil Général / Conseil Régional/ SAFER / DATAR / SCOT Nord Toulousain / Commune / ANAH/ CAUE / DDT / DDT	 Réfléchir à la mise en place d'outils permettant au territoire de dynamiser la maîtrise de l'étalement urbain : ZAC, ZAD, PLH, Observatoire du foncier/ habitat...	Etude	Action à plus long terme	¼ ETP	Actuellement maîtrise réglementaire effectué par le SCOT sur les PLU ZAD sur la commune de Montberon
				 Informer sur les expériences ou bonnes pratiques d'autres territoires				
				 Etre force de propositions et lieux ressources				
				 Mettre en cohérence les différentes politiques de l'accueil de population				
				 Promouvoir les dispositifs tant sur la régulation de la construction de logements que sur les outils opérationnels pour la réhabilitation de l'habitat ancien avec la mise en œuvre d'OPAH, d'un PLH de Pays, d'une Charte et d'un Observatoire de l'Habitat				

Renforcer les politiques de l'habitat

Rappel du contexte et des objectifs

D'ici 2030, le Pays Tolosan devrait compter 130 000 habitants. Ce constat pousse les collectivités locales à réfléchir à des politiques du logement et de l'habitat pour l'augmentation de l'offre et la diversité ainsi que la réhabilitation du patrimoine ancien. Notamment en direction des publics à revenu modeste (développer la diversité et la mixité sociale).

L'objectif est de diversifier l'offre de logements pour garantir le déroulement sur place des parcours résidentiels et assurer l'accueil d'une population diversifiée en renforçant les politiques de l'habitat.

Les finalités de développement durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	☆☆☆☆☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre de logements rénovés via le programme « Habiter Mieux » :

Nombre d'outils d'aide à la décision réalisés pour renforcer les politiques de l'habitat :

Référents

Elue :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Christine Malaterre

Conseil de Développement :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Laurence Gombert

Technicienne:

Directrice: Hélène Gayraud

AXE : Développement urbain et action sociale
Lien avec la stratégie : Proposer un urbanisme durable
Fiche projet 21.4

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action sur le territoire
Accompagner les politiques publiques de lutte contre le logement privé dégradé (propriétaires bailleurs / propriétaires occupants)	Commune	Animer / Partage de bonne pratique	DDT Haute Garonne / Conseil Général / ADIL/ ANAH / Délégitaire d'aide à la pierre/Conseil Régional	 Promotion de l'action « Habiter Mieux » à destination des collectivités et des habitants du Pays Tolosan qui permet de lutter contre la précarité énergétique envers les ménages les plus modestes  Promotion des Eco Chèques de la Région avec les artisans du Pays  Mise en place d'un dispositif expérimental de repérage et d'orientation sur le Pays Tolosan	Déploiement	Action engagée Novembre 2011	¼ ETP + 500€	Pays : information lors du forum du Développement Durable sur le programme Habiter Mieux (Février 2012) / Travail avec la DDT sur une étude de repérage de l'habitat indigne/ Information lors du forum social octobre 2012 sur le programme « Habiter Mieux »
Accompagner à l'appropriation et à l'utilisation des outils d'aide à la décision pour l'habitat (PIG / PLH / OPAH/ Observatoire de l'Habitat)	Pays	Porteur / Partage de bonne pratique	ADIL / Conseil Général/DDT Haute Garonne/ ANAH/ Délégitaire d'aide à la pierre/ CAUE	 Déterminer les outils opérationnels pour la réhabilitation de l'habitat sur le Pays  Sensibiliser les élus sur les politiques d'accueil de population pour promouvoir l'accueil de qualité : diversité des logements et mixité sociale	Déploiement	Action engagée 2010 sensibilisations aux outils	1/4ETP	Présentation du PLH aux conseils communautaires Présentation du programme Habiter Mieux lors du forum du Développement Durable 2012

Offrir des services à la petite enfance

Rappel du contexte et des objectifs

Le niveau actuel de services et d'équipements destinés à accueillir la petite enfance est globalement bien développé en Pays Tolosan. Néanmoins, dans certaines zones géographiques, les capacités d'accueil collectif de la petite enfance donnent des signes de saturation. La couverture du territoire par les assistantes maternelles et le développement de structures d'accompagnement spécifique (Relais d'Assistants Maternelles, Maison d'Assistants Maternelles) introduisent une alternative à l'accueil en crèche.

Cependant, l'essor démographique sur le territoire, en particulier l'arrivée de jeunes ménages, engendre des besoins renforcés en équipements pour la petite enfance. Ce constat indique l'importance de développer cette offre de services.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	☆☆☆☆☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	☆☆☆☆☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre de services créés pour accueillir la petite enfance :

Référents

Elue :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Christine Malaterre

Conseil de Développement :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Laurence Gombert

Technicienne :

Directrice : Hélène Gayraud

AXE : Développement urbain et action sociale
Lien avec la stratégie : Anticiper les besoins en services de la population tout au long de la vie
Fiche projet 22.1

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action sur le territoire</i>
Promouvoir la création d'accueil collectif pour la petite enfance (crèche (EAJE) / des relais d'assistance maternelles (RAM) /Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)	Communauté de communes / Commune/Association/ Entreprise/ Assistante Maternelle	Appui/ Partage de bonne pratique	Communauté de Communes/Commune/ CAF/ Conseil Général /Etat/ Conseil Régional, ACCEP parents/ DLA	 Développer les structures d'accueil collectif	Déploiement	Action engagée 2008 pour les crèches/ RAM 2009 pour les MAM		RAM à Montastruc / Crèche de la CCSG/ Crèche CCCB/
				 Promouvoir l'ouverture et le développement des RAM, lieu ressources pour les assistantes maternelles				Le petit train du bonheur Saint Rustice
				 Soutenir le regroupement des assistantes maternelles au sein de MAM				Le miel et les abeilles (MAM) Paulhac
Soutenir la création d'espaces de parentalité	Commune / Association / CCAS	Appui / Partage de bonne pratique	Commune/UNCCAS / CCAS/ CG 31/ Forum Social/Association	Proposer des espaces parents professionnels pour aborder les problématiques liées à l'éducation, aux difficultés dues à l'enfance et à l'adolescence ainsi qu'aux problèmes rencontrés dans ou hors noyau familial	Déploiement	Action engagée 2008		CCAS de Bessières / SIVU Rivage/ association Interfaces / Forum Social : Violence intrafamiliale

Développer l'animation jeunesse

Rappel du contexte et des objectifs

Les points d'accueil pour la jeunesse irriguent le territoire (MJC, PIJ, PAJ, CAJ, Mission Locale). Cependant, les équipements et actions à destination des jeunes sont globalement difficiles à mettre en place et à pérenniser, notamment en raison d'un manque de moyens et de l'implication des adolescents. Dans ce cadre, des besoins émergent sur des dispositifs d'animation mais aussi d'accompagnement et de prévention pour la jeunesse.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	☆☆☆☆☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	☆☆☆☆☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre d'initiatives à destination des jeunes :

Référents

Elues :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Christine Malaterre
Trésorière : Chantal Mourier

Conseil de Développement :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Laurence Gombert

Technicienne :

Directrice Hélène Gayraud

AXE : Développement urbain et action sociale
Lien avec la stratégie : Anticiper les besoins en services de la population tout au long de la vie
Fiche projet 22.2

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action sur le territoire</i>
Soutenir la démarche de projet et de prise d'initiatives intégrant les dimensions du Développement Durable	Communauté de Communes/ commune/ Association/ Lycée	Lieu ressource/ Partage de bonne pratique	Conseil de Développement/ EPCI ou collectivité territoriale/ Association/ Collège/ Lycée	Développer dès la formation initiale la démarche d'entreprendre, assimiler la démarche de projet comme pré requis à la vie professionnelle. Les confronter à d'autres expériences sur d'autres territoires	Déploiement	Action engagée 2011-2013	44 599.00€	Le programme européen Pays et La Comarca de Los Monegros / Lapeyrouse-Fossat le projet initiative jeune
Favoriser l'émergence d'événements portés par les jeunes (Musical, culturel, artistique et sportif)	Communauté de Communes/ Commune/ Association/ Jeune	Partage de bonne pratique/ Communication	Commune / EPCI/ CMJ/ Association/MJC/ CAJ/ PIG / ALSH / Lycée /Collège /Médiathèque / Artiste /Jeune ...	Développer la démarche projets et accompagner les jeunes pour la réalisation d'évènements, de manifestations, d'actions concrètes	Déploiement	Action engagée Janvier 2011	¼ ETP Communication « <i>ici et là</i> » 7 000.00€	Rock ton Bled à Montastruc la Conseillère Tremplin à Grenade
Mettre en réseau les structures jeunesse du territoire avec l'objectif de faire connaître leur action à l'ensemble du territoire	Pays	Lieu ressource / Partage d'expérience et de bonne pratique	Commune / EPCI/ CMJ/ Association/ (MJC, CAJ, PIJ...) ALSH / Lycée/ Collège/ Médiathèque / Artiste / Jeune	Développer la communication sur la connaissance de chacun Mutualiser et partager les actions intéressantes pour faire émerger des synergies entre les structures et créer des liens entre les jeunes	Déploiement	Action engagée Juin 2010	1/4ETP	Mutualisation via le LEC, structure qui travaille sur de nombreuses communes

Offrir des services aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap

Rappel du contexte et des objectifs

Les services aux personnes âgées sont conséquents, en particulier sur le maintien à domicile (aide et soins, portage de repas). Une bonne couverture en structures d'hébergement existe également, mais des questionnements sont associés à l'accueil ponctuel des personnes âgées (centre de jour par exemple) et à leur parcours résidentiel sur le territoire (logements adaptés et proximité des services). Pour les personnes en situation de handicap, des dispositifs permettent un accueil spécifique pour les enfants et adultes dans le cadre de soins, d'un apprentissage, de loisirs ou encore d'une insertion professionnelle.

Pour les années à venir le développement des services à destination des personnes âgées et personnes en situation d'handicap est essentiel.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	☆☆☆☆☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	☆☆☆☆☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre de structures créées pour le maintien à domicile :

Evolution de la prise en compte de la demande de logements spécifiques des personnes âgées et en situation d'handicap :

Référents

Elue :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Christine Malaterre

Conseil de Développement :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Laurence Gombert

Technicienne :

Directrice : Hélène Gayraud

AXE : Développement urbain et action sociale
Lien avec la stratégie : Anticiper les besoins en services de la population tout au long de la vie
Fiche projet 22.3

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action sur le territoire
Développer les actions d'information pour les aidants familiaux et autour des services à destination des personnes âgées et/ou en situation de handicap	CAF/ MSA/ CARSAT/ Association	Appui/ Partage de bonne pratique	Notaire/ Médecin/ Profession médicale / Association SAP/ Commune /Communauté de Communes	Proposer une information générale sur les dispositifs qui accompagne la dépendance	Expérimentation	Action engagée Janvier 2012	¼ ETP	Forum des aidants à Cadours
Soutenir la création d'offres d'accueil alternatif (co-location, logement, coopératif et intergénérationnel...)	Communauté de Communes /Commune/ Association	Appui	CG 31 / CARSAT /CAF/ Association	Répondre au plus près des besoins en logements de personnes en situation de handicap	Etude	Action à plus long terme	¼ ETP	
Soutenir le développement de l'accueil de jour	Communauté de Communes / commune / association C.H Marchant	Appui	Etat /Conseil Régional / CG / CARSAT/ Fondations Commune/Communauté de Communes I/ Etat/ CG 31 /Conseil régional	 Proposer des accueils temporaires pour les personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies d'Alzheimer ou apparentées  Accueillir et développer les permanences psychiatriques sur le territoire. Proposer un CMP / CATTP et une hospitalisation de jour au plus près des malades	Expérimentation	Action engagée Réflexion engagée en 2011 pour le développement des permanences psychiatriques	1/8 ETP	Association Familiale inter Cantonale de Montastruc : L'accueil temporaire de jour pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer avec un TAD
Créer une Maison de Santé Pluridisciplinaire ou une Maison de Permanence Médicale	Commune/ Communauté de Communes	Appui	Profession médicale et paramédicale	Créer un lieu qui regrouperait les soins médicaux, les SAP ainsi que les gardes médicales. Eviter les déserts médicaux et l'absence de garde médicale	Etude	Action engagée Juin 2011	¼ ETP	

Renforcer le lien social

Rappel du contexte et des objectifs

Un tissu d'acteurs communaux et intercommunaux s'est développé sur l'action sociale et l'insertion. Ainsi, des structures publiques proposent des services sur l'accompagnement social et l'accès à l'emploi (CCAS, services emploi, Comité de Bassin d'emploi, Maison Commune Emploi Formation). Le renforcement du lien social dans le territoire passe aussi par la création de lieux de partage qui se multiplient sur le territoire.

En 2011, le Schéma Territorial de l'Accompagnement des Personnes en Pays Tolosan a été réalisé. C'est un document prospectif pour la réalisation de nouveaux équipements et services, notamment des équipements pour renforcer le lien social.

L'objectif est de créer une cohésion entre les nouveaux habitants et les locaux via des actions et des infrastructures.

Les finalités de développement durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	☆☆☆☆☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Nombre de personnes bénéficiaires des actions d'insertion et de formation :

Nombre de création ou développement de structures et/ou d'espaces de convivialité :

Référents

Elue :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Christine Malaterre

Conseil de Développement :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Laurence Gombert

Technicienne :

Directrice : Hélène Gayraud

AXE : Développement urbain et action sociale
Lien avec la stratégie : Renforcer le lien social sur l'ensemble du territoire
Fiche projet 23.1

Modalité

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaires	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action sur le territoire
Promouvoir la création des CCAS et CIAS (Centre intercommunaux d'action sociale)	Commune / Communauté de Communes	Appui	UNCCAS/ Conseil Général/ UTAMS/ MSA /CRAM/ CPAM	Professionaliser l'action sociale dans les communes Mutualiser l'action sociale au sein d'un territoire plus large, l'intercommunalité	Etude	Action à plus long terme	¼ ETP	
Appuyer la création d'espaces de convivialité, de partage et d'initiative solidaire	Communauté de Communes / Commune / Association	Appui / Partage de bonne pratique	Conseil Régional / Conseil Général / CAUE /SIV DLA/A2P	<p> Promouvoir les équipements qui peuvent être des lieux de partage et de convivialité : de l'équipement ouvert aux espaces associatifs ou de services</p> <p> Accompagner la création et le développement des initiatives sociales et solidaires en proposant des accompagnements pour le développement de l'activité associative et la pérennisation des emplois</p>	Déploiement	Action engagée Depuis 2010 pour la création d'espace Depuis 2008 pour l'accompagnement	1/8 ETP	Création des jardins solidaires de Bessières / Boulac / Fronton Présentation des jardins solidaires de Bessières lors du Forum du Développement Durable 2012

Accueillir les nouveaux habitants

Rappel du contexte et des objectifs

La dynamique démographique est favorable dans tous les bassins de vie du territoire. Cette dynamique repose sur un accueil important de population dont le taux de renouvellement est élevé. Afin d'insérer ces nouveaux habitants et de créer du lien avec les associations du territoire et les commerçants des actions peuvent être menées.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	☆☆☆☆☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Nombre d'outils créés pour accueillir les nouveaux habitants :

Référents

Elue :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Christine Malaterre

Conseil de Développement :

Présidente de la commission développement urbain et action sociale : Laurence Gombert

Technicienne:

Directrice : Hélène Gayraud

AXE : Développement urbain et action sociale
Lien avec la stratégie : Renforcer le lien social sur l'ensemble du territoire
Fiche projet 23.2

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action sur le territoire</i>
Créer des événements et des actions pour l'information et l'intégration des nouveaux habitants	Commune	Partage bonne pratique/ Diffusion	Association/ Producteur local...	Accueillir et présenter le territoire à ses nouveaux habitants	Eude	Action à plus long terme Evolution en fonction des pratiques	1/8 ETP	Cérémonie d'accueil à Bessières Livret présentation commune / associations/ évènements...
Aider à la mise en place des partenariats pour l'accueil des nouveaux arrivants avec les services publics et les acteurs locaux....	Commune	Diffusion	Commerçant / Association de commerçant / Association (sportive, culturelle...)/ Profession libérale/ Marché/ Service public	Présenter la diversité de l'économie résidentielle sur le territoire	Etude	Action à plus long terme Evolution en fonction des pratiques	1/8 ETP	Carte de fidélité : remise pour les nouveaux habitants via l'association de commerçants à Villemur sur Tarn

Contribuer au renforcement et à la cohérence de l'offre en transports en commun

Rappel du contexte et des objectifs

Globalement, l'offre en transports en commun est insuffisante pour présenter une alternative crédible à la voiture. En effet, les temps de parcours sont jugés trop longs et la fréquence de la desserte trop faible aux heures de pointe. Cependant, certaines communes, intégrées au périmètre des transports urbains, échappent à ce constat (Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue, Lapeyrouse Fossat).

Néanmoins, des aménagements sont mis en place ou en construction pour améliorer les conditions de desserte sur le territoire. Cette tendance est à maintenir afin de contribuer au renforcement et à la cohérence de l'offre de transports en commun du Pays Tolosan.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre de transport en commun réalisé sur le territoire :

Référents

Elu :

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Technicienne:

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Accompagner l'adaptation de l'offre en déplacements en interne
et vers les agglomérations limitrophes
Fiche projet n°31.1

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Créer un lien entre le Pays et le PDU de l'agglomération toulousaine	Pays	Porteur	Grand Toulouse / Tisséo / STIPRT	<p>Les déplacements sur le territoire s'effectuent essentiellement vers l'agglomération toulousaine, le Pays Tolosan doit donc être en lien étroit avec le Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération toulousaine.</p> <p>Il est nécessaire de réfléchir ensemble sur la mise en œuvre de solution durable pour améliorer les transports vers l'agglomération</p>	Expérimentation	Action engagée Mars 2012	1/16ETP	Participation du Pays à l'enquête publique du PDU mars 2012
Proposer l'élaboration de lignes Transport A la Demande (TAD)	Communauté de Communes	Appui	Conseil Général/ Conseil Régional / Tisséo	<p>Les difficultés de déplacement à l'intérieur du Pays Tolosan existent notamment pour se rendre dans les pôles des différents bassins de vie (accès aux commerces, services, administrations) pour les individus non dotés d'un véhicule individuel. La difficulté est la même pour joindre Toulouse (hors heures de fonctionnement des transports en commun) ou les lieux intermodaux (principalement Saint Sulpice et L'Isle-Jourdain).</p> <p>Le Pays Tolosan peut porter la dynamique de développement de TAD sur son territoire, mais la mise en œuvre de ces solutions de transport relèvera des Communautés de Communes et des AOT présentes sur le territoire (Conseil Régional, Conseil Général et Tisséo pour les communes).</p>	Etude	Action prévue 2012-2014	1/16 ETP	
Proposer la création de navettes intercommunales transversales	Autorité Organisatrice de Transport (AOT)	Appui	Communauté de Communes	<p>Les axes de communication rapide sont organisés en étoile autour de l'agglomération toulousaine. Cette organisation du réseau routier ne facilite pas les liaisons transverses sur le territoire.</p> <p>Pour répondre à cette, problématique des navettes transversale pourrait être créé afin de desservir les différents pôles de centralité du territoire. Le Pays peut appuyer cette dynamique.</p>	Etude	Action à plus long terme	1/16 ETP	

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Accompagner l'adaptation de l'offre en déplacements en interne
et vers les agglomérations limitrophes
Fiche projet n°31.1

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemples d'action du territoire</i>
Proposer la création de dessertes en Transport en Commun des pôles et entre les pôles (zones d'activités, emplois, formations, services...)	AOT/Communauté de communes	Appui	AOT/ MCEF/ Gestionnaire de zones d'activité / Organisme de formation	Peu de transports en commun desservent les zones d'activité, les zones de formation. Afin de faciliter l'accès à ces lieux des Transport en Commun pourrait être réalisé Le Pays pourrait appuyer ces créations	Etude	Action à plus long terme	1/16ETP	Ligne HOP ! 1 du Conseil Général qui dessert la zone d'activité d'Eurocentre
Lancer une réflexion avec les autorités organisatrices de transport sur la mise en place d'une tarification unique	Porteur	Pays	AOT	Sur le territoire trois AOT sont présente avec une tarification spécifique pour chaque AOT. Un seul ticket permet à quiconque de prendre le TER, le bus Arc en Ciel et les bus tisséo pour le même tarif sans changer de ticket. Cette tarification unique permettrait une utilisation simple des différents modes de transports. Le Pays pourrait participer à la réflexion	Etude	Action à plus long terme	1/16ETP	

Informer sur l'offre existante de transport

Rappel du contexte et des objectifs

L'offre de transport en commun en Pays Tolosan est une alternative crédible à la voiture sur certains trajets. Pour augmenter la fréquentation des transports en commun, il est nécessaire de proposer aux habitants du Pays Tolosan une cartographie claire et lisible de l'offre existante sur le territoire.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombres d'actions donnant l'information sur l'offre de transport existant :

Référents

Elu :

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Technicienne:

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Accompagner l'adaptation de l'offre en déplacements en interne
et vers les agglomérations limitrophes
Fiche projet n°31.2

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Promouvoir le co-voiturage	Pays	Porteur	Conseil Régional / Tisséo / / ARPE / ADEME / Rézo Pouce / Communauté de Communes / Commune /	<p>Le covoiturage est une solution pour lutter contre l'autosolisme et la saturation des axes de circulation. L'objectif est de promouvoir cette méthode alternative de déplacements La solution réside dans la sensibilisation des habitants au covoiturage. En expliquant l'intérêt de cette action, son fonctionnement et les solutions face aux freins sociaux souvent évoqués, le nombre de covoitureurs sur le Pays Tolosan pourrait rapidement s'accroître.</p> <p>Des réunions de sensibilisation et d'information sont organisées sur les différentes méthodes de covoiturage existantes comme le covoiturage dynamique qui est un système de covoiturage instantané qui permet de mettre en relation des chauffeurs et des passagers en temps réel via un système multi accès, ou l'action de l'association « Rézo Pouce » qui est un auto-stop sécurisé.</p>	Déploiement	Action engagée Mai 2010	1/8 ETP + budget communication événement du Développement Durable	Atelier transport sur le transport et le covoiturage Mois du DD 2010 / Etude covoiturage dynamique sur le territoire / Accompagnement déploiement de « Rézo pouce adhésion de Fronton / Castelnaud d'Estrétefonds / CC de Save et Garonne
Inciter l'utilisation des transports en commun	Partage de bonne pratique	Communauté de Communes / Commune / Association	Conseil Général / Conseil Régional/ Tisséo / Association du territoire	<p>Sur le territoire du Pays une offre de transports en commun existe (TER, ligne de bus arc en ciel, ligne HOP !, ligne Tisséo) mais est peu connue.</p> <p>L'objectif serait de communiquer sur les lignes existantes afin d'inciter à l'utilisation des transports en commun. Pour ce faire un travail avec les associations du territoire, de jeunes, personnes âgées, et en insertion... pourrait être effectué afin de sensibiliser leurs adhérents</p>	Etude	Action à plus long terme	1/16 ETP	
Organiser un réseau de personnes ressources et d'information autour de la mobilité intégrant un espace de mutualisation de l'information	Porteur	Pays	ADEME/ ARPE / Conseil Régional / Conseil Général / SNCF / Tisséo Communauté de Communes / Commune / Acteur du territoire	<p>Pour informer sur les moyens de transports existants (transports en commun, covoiturage) un réseau de personnes ressources composé des acteurs du territoire (CCAS, Associations, jeunes, personnes âgées, en insertion,...) pourrait être mis en place. Il permettrait de relayer les informations au niveau local.</p> <p>Dans le cadre du PGD du Pays Tolosan une concertation a eu lieu avec les acteurs du territoire ces personnes pourraient donc devenir la base du réseau</p>	Etude	Action à plus long terme	1/16 ETP	

Permettre le recours aux déplacements doux

Rappel du contexte et des objectifs

Des cheminements en modes doux existent et sont en développement sur le territoire : réseau cyclable du Canal de Garonne, voie verte de la vallée du Tarn et sentiers de randonnée communaux et intercommunaux.

Cependant, ces aménagements en modes doux sont essentiellement associés à une pratique de loisirs. Le niveau global de cheminements doux au sein des bourgs est assez faible sur le territoire. Les modes doux représentent une part infime des déplacements en Pays Tolosan. Deux éléments expliquent ce constat : d'une part, l'absence de continuité dans les itinéraires cyclables et d'autre part le fort sentiment d'insécurité ressenti par les cyclistes ou piétons lorsqu'ils se trouvent sur des voiries non ou mal aménagées et partagées avec les véhicules motorisés...

L'objectif serait de promouvoir les déplacements doux qui sont une alternative pour réduire l'utilisation des véhicules motorisés.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre de projets intégrant les déplacements en mode doux :

Référents

Elu :

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Technicienne:

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Accompagner l'adaptation de l'offre en déplacements en interne
et vers les agglomérations limitrophes
Fiche projet n°31.3

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maitre d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action du territoire
Elaborer un schéma de développement des modes doux sur le Pays	Conseil Général	Appui	Communauté de communes / Commune / Association du territoire / AOT /	<p>Le schéma de mode doux consiste à identifier quels sont les besoins actuels sur son territoire et l'offre correspondante. L'offre « loisirs » (randonnée, balade, tourisme) est-elle suffisante ?</p> <p>L'accès aux centres bourgs et espaces publics des communes du Pays Tolosan est-il possible, aisé et sans danger à pied et à vélo ?</p> <p>Les lieux intermodaux et les principales zones d'activités du Pays Tolosan sont-ils accessibles en modes doux ?</p>	Etude	Action prévue 2012-2014	¼ ETP	PGD Fiche action 5 « Favoriser l'usage des modes doux /actifs »
Favoriser l'élaboration de liaison mode doux au sein des communes (réserves foncières, équipements enfance et jeunesse)	Communauté de communes / Commune	Appui / Partage de bonne pratique		<p>Sur le territoire les liaisons douces sont peu nombreuses au sein des communes. La mise en place de ces liaisons peut être prise en compte pour chaque étude et aménagement de transport et d'urbanisme. Par exemple, éviter la création d'un lotissement en périphérie de bourg existant sans réfléchir au moyen de se rendre à l'école à pied.</p> <p>L'objectif du Pays est de sensibiliser les maîtres d'ouvrage sur ces problématiques</p>	Etude	action prévue 2012-2014	1/16ETP	
Etude pour la mise en place de service de location solidaire	Porteur	Pays	ARPE / Communauté de Commune / Commune Auto Insertion Lotoise / association du territoire / concessionnaire automobile	<p>A l'heure actuelle, des personnes sur le territoire sont captives faute de moyens de déplacement (voiture, transports en commun).</p> <p>La mise en place de service de location solidaire peut être une solution.</p> <p>Réfléchir à la mise en place d'un tel service, afin de répondre aux besoins de déplacement, dans le cadre de la reprise d'un emploi, ou lors de l'entrée dans la vie professionnelle</p>	Etude	Action à plus long terme	1/8ETP	

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Accompagner l'adaptation de l'offre en déplacements en interne
et vers les agglomérations limitrophes
Fiche projet n°31.3

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maitres d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Préconiser les solutions alternatives à la voiture pour l'accès aux abords des points stratégiques (écoles, centre de loisir, zones d'activités, espaces associatifs,...)	Commune / Association	Appui / Partage de bonne pratique	ADEME / ARPE / MOBI'dul / Bleu Comme Une Orange	Des actions alternatives à l'automobile peuvent être mise en place afin de limiter les gaz à effet de serre et de sécuriser les point stratégique tel que les Pedibus / Carapattes L'objectif est de promouvoir ces actions via des réunions de sensibilisation, la réalisation de kit de mise en œuvre	Déploiement	Action engagée Décembre 2010	1/16ETP	Carrapate de Lapeyrouse-Fossat / Pedibus de Bessières Kit de mise en œuvre d'un pedibus disponible sur le site Internet du Pays (charte parents enfants, questionnaires...) Réunion de sensibilisation réalisée par le Pays sur la mise en place de pedibus velobus

Renforcer l'intermodalité

Rappel du contexte et des objectifs

Plusieurs pôles multimodaux (gares, aires spontanées de covoiturage,..) sont situés en Pays Tolosan. Néanmoins, ces lieux sont souvent aménagés pour un seul mode de transport, même si de fait, plusieurs sont présents (exemple d'une gare où les modes utilisés sont le train / le bus et/ou car / la voiture / le vélo / la marche à pieds) et prennent rarement en considération les attentes des usagers en terme d'équipements multimodaux. Si certaines communes ont pris conscience de ce frein aux déplacements en transports, comme Castelnaud d'Estrétefonds avec l'aménagement du parking de la gare, il reste encore beaucoup à faire.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre de points de connexion intermodaux sur le territoire:

Référents

Elu :

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Technicienne:

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Accompagner l'adaptation de l'offre en déplacements en interne
et vers les agglomérations limitrophes
Fiche projet n°31.4

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action du territoire
Favoriser le déploiement des connexions de qualité Développement Durable entre les offres de transports (capacité d'accueil des parkings de gares, et autres espaces de transports cadencés, développement des aires de co-voiturage en connexion avec l'offre de transport collectif)	Communauté de Communes / Commune	Appui	Conseil Régional / Conseil Général / Communauté de Communes / Commune / Syndicat intercommunal de la Voirie du Frontonnais / CAUE / ASF / RFF / SNCF / Commerce	<p>Pour le Pays, il s'agit de recenser les dispositifs favorisant les usages multimodaux, les aides existantes et de les porter auprès des acteurs du Pays. L'assistance du Pays aux communes disposant de lieux multimodaux peut se porter sur trois axes de réflexion :</p> <ul style="list-style-type: none"> 👉 Comment arrive-t-on au lieu multimodal (traiter l'accès et le stationnement) ? 👉 De quoi a-t-on besoin dans un lieu multimodal ? 👉 Quels services complémentaires dans un lieu multimodal ou à proximité peuvent améliorer son attractivité ? <p>Le Pays Tolosan a pour mission d'animer un réseau d'acteurs susceptibles de créer ou améliorer les conditions d'expression de la multimodalité, parmi lesquels (les collectivités territoriales concernées, AOT, gestionnaires des lieux intermodaux (RFF, commerces...))</p> <p>La mise en œuvre des actions éventuellement préconisées par le Pays dépend de ces acteurs. En effet, ils peuvent porter le projet ou participer au financement de l'action.</p>	Déploiement	Action engagée Octobre 2009	1/8 ETP	Castelnaud d'Estrétefonds aménagement parking de la gare / Villemur aménagement parking relais à Magnanac / Projet aménagement parking de covoiturage et parking relais sur Garidech et Montastruc la Conseillère
Contribuer avec les Autorités Organisatrices du Transport à la mise en place de moyens de rabattement sur les espaces de connexions	Autorité Organisatrice du Transport / Communauté de Communes	Porteur	AOT / Communauté de Communes	<p>Afin d'augmenter l'usage des espaces de connexions, des moyens de rabattement peuvent être mis en place en partenariat avec les AOT, les Communautés de Communes, comme la mise en place de TAD ou de lignes d'autocars pour desservir les gares et les aires de covoiturages</p> <p>L'objectif est de travailler avec les AOT et les communautés de communes pour connaître les besoins et contribuer à la mise en place de moyens de rabattement</p>	Etude	Action prévue 2012-2014	1/16ETP	Plan Global de Déplacements
Anticiper l'émergence de nouveaux modes de déplacements	Communauté de Communes / Commune	Appui / Partage de bonne pratique	ADEME / ARPE	<p>Lors de la conception de parkings de gare, d'aires de covoiturage, de parkings relais, l'objectif serait de prendre en compte les évolutions des modes de déplacements, exemple : des bornes électriques pour les véhicules électriques et hybrides.</p>	Etude	Action à plus long terme	1/16/ ETP	

Reconquérir les milieux humides

Rappel du contexte et des objectifs

Les nombreux espaces naturels agricoles et les milieux humides participent à la qualité de vie sur le territoire et à son identité. Ils constituent des « poumons verts » pour les habitants et pour l'agglomération toulousaine. Les milieux humides sont des habitats propices à une biodiversité remarquable et méconnue. Cependant la qualité des eaux de ces milieux humides est médiocre ou moyenne (matières phosphorées, azotées, organiques). L'objectif est de promouvoir des actions de préservation et de connaissance.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	☆☆☆☆☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre de projets valorisant les milieux humides :

Référents

Elu :

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Technicienne:

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Espaces naturel : impulser la valorisation et la préservation du patrimoine naturel
Fiche projet n°32.1

Modalité

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Appuyer la valorisation et l'amélioration de la qualité des eaux (fleuves, rivières, lacs, gravières, mares)	Communauté de Communes / Commune / Conseil Général/ Particulier/ Agriculteur	Appui / partage de bonne pratiques	Conseil Général / Agence de l'eau Adour Garonne / FREDEC Midi-Pyrénées / Arbres et Paysages d'Autan/ Natures Midi-Pyrénées / Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers Mort Girou / Association du territoire	<p>Informer les maîtres d'ouvrage sur les actions qui peuvent être menées comme la plantation des haies champêtres</p> <p>Accompagner des actions de sensibilisation sur les milieux humides (classe découverte, aménagement des berges)</p>	Déploiement	<p>Action engagée</p> <p>Juin 2011</p>	1/16 ETP	<p>Réunion d'information sur la plantation des haies champêtres dans le cadre du Plan d'Action Hers Morts Girou</p> <p>Participation du Pays à la Commission Locale de l'Eau pour la création d'un SAGE</p> <p>Action de valorisation du Tarn par l'ATEV</p>

Renforcer la gestion environnementale « des espaces verts »

Rappel du contexte et des objectifs

Sur le territoire du Pays Tolosan, la qualité des eaux est médiocre ou moyenne (matières phosphorées, azotées, organiques). De plus, l'ensemble des cours d'eau est affecté par des pollutions de nitrates et de produits phytosanitaires. Les eaux souterraines affichent une qualité similaire (bonne sur les matières organiques, azotées et phosphatées, moyenne sur les nitrates). La réduction des produits phytosanitaires dans la gestion « des espaces verts » est une solution à mettre en œuvre. L'objectif est de réduire l'utilisation de ces produits en développant des méthodes alternatives aux désherbages chimiques.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	☆☆☆☆☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★☆☆☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre de communes adoptant une gestion environnementale « des espaces verts » :

Référents

Elu :

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Technicienne:

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Renforcer la gestion environnementale des espaces verts
Fiche projet n°32.2

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Développer l'accès aux formations de gestion « des espaces verts » pour les agents des collectivités locales	Communauté de communes / Commune	Appui / Partage de bonne pratique	CNFPT / FREDEC Midi-Pyrénées / ARPE	Promouvoir la réalisation de formation sur le territoire auprès des organismes de formations. Communiquer auprès des collectivités locales sur les formations existantes.	Déploiement	Action engagée Mars 2010	1/16 ETP	Promotion d'une action de formation auprès des communes réalisé par la FREDEC et le CNFPT dans le cadre du PAT Hers Mort Girou afin d'obtenir le « certiphyto » Journée de formation sur les matériels alternatifs aux désherbages chimiques mai 2011
Soutenir l'adoption des plans de réduction des produits « phyto » dans les collectivités locales	Communauté de Communes / Commune	Appui / Partage de bonne pratique	FREDEC Midi- Pyrénées / Agence de l'eau Adour Garonne	Communiquer et sensibiliser les collectivités sur les actions qui peuvent être mise en place pour réduire le produit phytosanitaire via des chartes.	Déploiement	Action engagée Janvier 2012	1/16 ETP	Information sur la charte d'entretien des espaces publics lors du forum du Développement Durable 2012 / communication site internet Pays

Réaliser des économies d'énergie sur le patrimoine public

Rappel du contexte et des objectifs

Les économies d'énergie sont une dépense à laquelle les collectivités locales s'intéressent, car elles représentent une part importante de leur budget. Face à l'augmentation du coût de l'énergie et le développement de la pollution lumineuse, des actions peuvent être mise en place pour réaliser des économies d'énergie. Sur le territoire du Pays Tolosan, peu d'actions sont lancées pour la réduction des consommations énergétiques, hormis celles des collectivités pionnières. L'objectif est d'inciter les collectivités locales à prendre en compte cette composante lors de la réhabilitation du patrimoine public ou lors de la création d'éclairage public.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	☆☆☆☆☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre de projets prenant en compte la réalisation d'économie d'énergie sur le patrimoine public :

Référents

Elu :

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Technicienne:

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Animer le développement d'une politique énergétique sur le territoire
Fiche projet n°33.1

Modalité

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Inciter les collectivités à développer une stratégie d'économie d'énergie sur l'éclairage public et les bâtiments publics	Communauté de Communes / Commune	Appui / Partage de bonne pratique	Conseil Régional/ SDEHG / ADEME / AFE	<p>Pour inciter les collectivités à développer des économies d'énergie le Pays peut diffuser des bonnes pratiques via des réunions de sensibilisation, des visites de site.</p> <p>Un appui technique peut être effectué auprès des collectivités du territoire qui souhaite mettre en place ces actions</p>	Déploiement	<p>Action engagée</p> <p>Mai 2010</p>	1/16 ETP + budget événement Développement durable pour communication	<p>Mois du Développement Durable 2010 - intervention de la Mairie de Toulouse sur l'éclairage public /</p> <p>Appui technique Castelnau d'Estrétefonds pour la mise en place d'un quartier pilote avec éclairage LED</p>

Soutenir le développement des énergies renouvelables

Rappel du contexte et des objectifs

Le territoire présente un potentiel important de développement des énergies renouvelables, en particulier le solaire, l'éolien et la géothermie. A l'heure actuelle, peu de projets sur les énergies renouvelables existent, l'objectif est d'impulser le développement sur le territoire.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	☆☆☆☆☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Nombre de nouveaux projets intégrant des énergies renouvelables :

Référents

Elu :

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Technicienne:

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Animer le développement d'une politique énergétique sur le territoire
Fiche projet n°33.2

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Sensibiliser les collectivités locales sur les chauffages bois-énergie dans les équipements publics	Commune/Communauté de Communes	Appui / partage de bonne pratique	Europe /Conseil Régional / Conseil Général/ ADEME/ SOLAGRO /	Soutenir les collectivités locales à la mise en place de projet de chaufferie bois et de réseau de chaleur en les sensibilisant via des visites de sites pilotes et les appuyant techniquement pour la mise en place de projet (Recherche de financement par exemple)	Déploiement	Action engagée Janvier 2011		Visite chaufferie bois Damiatte avec un maître d'ouvrage Appui technique : chhaufferie bois et réseau de chaleur Paulhac
Promouvoir les énergies renouvelables	Pays	Porteur	Europe /Etat/Conseil Régional / Conseil Général/ ADEME / SOLAGRO / SOLEVAL / Chambre d'Agriculture / EDF	<ul style="list-style-type: none">  Inciter les maîtres d'ouvrage à développer les énergies renouvelables via des réunions de sensibilisation sur des thématiques spécifiques  Mettre en place des visites de terrain en présence d'expert et du témoignage d'un maître d'ouvrage ayant mis en place un projet d'énergie renouvelable.  Informer sur les aides financières (Appel à projet, aides spécifiques) 	Déploiement	Action engagée Mai 2010	¼ ETP + budget compris dans les événements de sensibilisation	Atelier Bois énergie : Forum du développement 2012 Durable / Atelier photovoltaïque Mois du Développement Durable 2010 Communication site Pays Eco-chèque, appel à projet

Réduire les déchets à la source

Rappel du contexte et des objectifs

La couverture du territoire par la collecte des déchets est organisée autour de 7 EPCI:

- Communauté de Communes Canton de Cadours, Communauté de Communes Save et Garonne, Communauté de Communes Canton de Villemur,
- SIVOM de Fronton, SIVOM de Bruguières, SIVOM de Montastruc-Verfeil, SITROM (CC Coteaux de Bellevue et Lapeyrouse Fossat).

Pour les déchets verts et les encombrants, des collectes en porte à porte sont parfois organisées. Les pratiques de collecte sélective sont très diverses sur le territoire. La collecte s'effectue majoritairement en apport volontaire. L'objectif est de réduire les déchets à la source afin de limiter les effets de gaz à effet de serre produit par la collecte de porte à porte.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	☆☆☆☆☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre de collectivités ayant réduit ses déchets à la source (taxe, ou action zéro déchets verts) :

Référents

Elu :

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Technicienne:

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Inciter aux pratiques de tri des déchets
Fiche projet n°34.1

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Réfléchir à la mise en place de la redevance incitative sur les déchets	Commune	Appui	ADEME	La redevance incitative sur les déchets a pour objectif d'encourager le tri, la réduction des déchets et de diminuer le volume des déchets à traiter à l'usine d'incinération.	Etude	Action à plus long terme	1/16 ETP	Réflexion sur la commune de Montastruc la Conseillère
Diffuser l'action Zéro déchet Vert (action Coteaux 21)	Association / Commune	Appui / partage de bonne pratique	Coteaux 21 / ADEME / SITROM	L'action « Zéro déchet vert » consiste à réduire les déchets verts aux sources en les réutilisant (broyage, compostage, bois de chauffage) L'association Coteaux 21 a réalisé cette action sur la Communauté de Communes des Coteaux 21, le Pays diffuse cette bonne pratique et appuie techniquement l'association pour son déploiement à l'échelle du territoire	Déploiement	Action engagée Juin 2011	1/8 ETP + budget communication des événements Développement Durable	Réunion sensibilisation Nos déchets Verts valent de l'or / Revue Notre ville durable présentation action Coteaux 21 « zéro déchet vert »

Améliorer la gestion des déchets

Rappel du contexte et des objectifs

Six déchetteries sont localisées sur le territoire (Garidech, Cadours, Villemur, Fronton, Grenade et Verfeil). Elles semblent bien réparties (dans un rayon de 10 km pour la majorité des habitants) et constituent des points de collecte des encombrants et des déchets verts. Les pratiques de collecte sélective sont très diverses sur le territoire. La collecte s'effectue majoritairement en apport volontaire.

Sur certaines filières de collecte et de traitement restent encore en questionnement : la gestion des déchets pour les professionnels, la collecte et la valorisation des déchets organiques. L'objectif est d'inciter à améliorer la gestion des déchets en impulsant la mise en place de méthode alternative.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	☆☆☆☆☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Production globale de déchets par habitant :

Nombre d'actions portées par les collectivités de gestion des déchets verts :

Référents

Elu :

Président de la commission transport et environnement : Didier Bosque

Conseil de Développement :

Présidente de la commission transport et environnement : Hélène Huerga

Technicienne :

Chargée de mission développement durable : Emilie Perramond

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Améliorer la gestion des déchets
Fiche projet n°34.2

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Proposer la création de déchetterie à destinations des collectivités et des professionnels	DECOSET / SITROM / SIVOM	Appui	Chambre des Métiers	Des déchetteries existent sur le territoire mais pas à destination des collectivités ni des professionnels. Pour les déchetteries à destination des professionnels la chambre des métiers a réalisé une étude sur le sujet. Afin de permettre la valorisation de ces déchets, l'objectif du Pays serait d'appuyer la création de déchetteries spécifiques sur le territoire.	Etude	Action à plus long terme	1/16 ETP	
Promouvoir l'accès, la collecte et la pratique du tri sélectif pour tous (collectivités, individuels,...)	SIVOM / SITROM	Partage de bonne pratique/ Appui	ADEME	Les méthodes de tri sélectif sont diversifiées. L'objectif serait de promouvoir le tri sélectif sur l'ensemble du territoire	Etude	Action à plus long terme	1/16 ETP	
Améliorer la gestion des déchets verts dans les écoles	Commune / Ecole / ALSH	Partage de bonne pratique/ Appui	Association Reflet / Humus et associé	La gestion des déchets passe par la sensibilisation dès le plus jeune âge. Les écoles et les ALSH sont des acteurs de cette action via leur programme pédagogique (création de lombricompostage) et d'atelier (compostage des déchets du potager) L'objectif du Pays est de faire partager les bonnes pratiques de gestion de déchets verts réalisées par les écoles via des réunions de sensibilisation et par le site internet du Pays.	Etude	Action prévue 2012-214	1/16ETP	Ecoles de Montastruc la Conseillère et de Castelnaud'Estrefonds travail sur le lombricompostage/ Cépet compostage des déchets de l'école (potager/ cantine)
Inciter à la valorisation des déchets verts des agriculteurs en leur donnant de la valeur (Réseau de chaleur biomasse)	Agriculteur / coopérative	Partage de bonne pratique / Appui	ADEME / Conseil Régional / SOLAGRO /	Sur le territoire les agriculteurs et les coopératives produisent des déchets verts qui peuvent être valorisés. L'objectif du Pays est de les informer des actions qui peuvent être réalisées pour leur valorisation	Etude	Action à plus long terme	1/16 ETP	

AXE 3: Transport et Environnement
Lien avec la stratégie : Améliorer la gestion des déchets
Fiche projet n°34.2

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Promouvoir la mutualisation de l'achat de broyeurs pour les déchets verts (plusieurs communes)	Communauté de communes	Appui / partage de bonne pratique	ADEME / Conseil Régional / SICOVAL / Arbres et Paysages d'Autan / SOLAGRO	<p>Les collectivités produisent de déchets verts lors de la gestion de leur espace vert. Afin de réduire et de réutiliser les branchages le broyeur est une solution. Le broya réalisé est réutiliser dans les espaces verts afin de limité les désherbages et l'utilisation de produits phytosanitaire et de réduire l'arrosage.</p> <p>L'objectif du Pays est de promouvoir cette méthode auprès des collectivités via des réunions de sensibilisation</p>	Déploiement	Action engagée Juin 2011	1/16ETP + communication événement Développement Durable	<p>Achat d'un broyeur intercommunal Communauté de Communes des Coteaux 21 /</p> <p>Forum Développement Durable : atelier bois énergie / intervention SICOVAL présentation des broyeurs intercommunaux lors de la réunion de sensibilisation « Nos déchets verts valent de l'or »</p>
Promouvoir la création de composts communaux individuels de qualité DD	Communes / associations	Appui / partage de bonne pratique	ADEME / Reflet / Coteaux 21 / EnerGethic / Réseau du compost Citoyen / Humus et associé	<p>Des déchets verts sont réalisés par les collectivités et les particuliers, les branchages peuvent être broyées et les tondeuses de pelouse, les feuilles mortes... peuvent être compostées.</p> <p>L'objectif est d'inciter les collectivités à créer des composts communaux de qualité Développement Durable. Le compostage s'adresse également au particulier. Des réunions de sensibilisation peuvent être organisées ainsi que d'impulser la réalisation sur le territoire de formations proposées par l'ADEME de maître et guide composteur.</p>	Etude	Action prévue 2012 -2014	1/16ETP	Action engagée par Coteaux 21 avec Zéro Déchet vert

Développer l'offre touristique

Rappel du contexte et des objectifs

L'identité touristique du territoire est peu reconnue à l'extérieur du Pays. Le tourisme s'est déployé dans un premier temps autour des espaces naturels, dans le cadre de loisirs de journée. Pour permettre l'accès aux espaces naturels, des sentiers de randonnée sont réhabilités et structurés par les communes. Cependant, ils sont peu reliés. Le patrimoine bâti est de qualité sur le territoire, en particulier le patrimoine castral, religieux et les cœurs de villages. Ainsi, une quarantaine de monuments historiques sont recensés.

La richesse de l'offre touristique réside dans sa capacité à être interconnectée, et connectée au patrimoine identifié du Pays Tolosan. Un inventaire est réalisé sur la situation actuelle.

Par ailleurs, le développement de l'offre touristique permet de mettre en valeur la richesse patrimoniale et naturelle du territoire.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	☆☆☆☆☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	★★★★☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Communes ou EPCI possédant un patrimoine caractéristique :

Référents

Elu :

Président de la commission tourisme et culture : Thierry Savigny

Conseil de Développement :

Président de la commission tourisme et culture : Lawa Aboubacar

Techniciennes:

Chargée de mission tourisme et culture : Elodie Rouquié

Technicienne projet tourisme : Hélène Pradier

AXE 4: Tourisme et culture
Lien avec la stratégie : Promouvoir l'offre touristique
Fiche projet n°41.1

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action du territoire
Accompagner le développement, l'interconnexion et la promotion des chemins de randonnées et des circuits touristiques	Pays/ Communauté de Communes / Commune /	Appui	CDRP31 / CDT Haute Garonne / Comité Régional du Tourisme de Midi-Pyrénées / DLA /DAEDL	Trois orientations sont proposées dans ce domaine :  un partage de méthode, avec, entre autre, une réflexion sur les publics visés par les itinéraires  une cartographie donnant une vision d'ensemble du territoire avec le maillage d'itinéraires pédestres et cyclables  la création d'un événementiel annuel autour de la randonnée	Déploiement	Action engagée : Novembre 2011	¼ ETP+ budget lié à l'étude du CDT par bassin de vie	Balilage/cycle de formation/ recensement de l'ensemble des chemins de randonnée de la Communauté de Communes de Save et Garonne Formalisation sur la Communauté de Communes des Coteaux du Girou de la voie secondaire des chemins de St jacques de Compostelle (GR 46) en 2011
Renforcer la communication sur l'offre touristique, la gastronomie et le patrimoine historique et naturel	Pays Office de Tourisme / Syndicat d'Initiative/ Communauté de Communes / Commune	Porteur /Appui	Europe dispositif FEADER mesure 313 Office de tourisme / Syndicat d'Initiative/ Communauté de Communes / Commune / Acteur culturel local / Personne ressource (réseaux de fermes, bistrots de pays, producteurs engagés dans la démarche...).	La promotion touristique du Pays Tolosan permet d'une part d'attirer les touristes sur un territoire méconnu, mais surtout de réussir à proposer une offre complémentaire avec les territoires voisins, de manière à enrichir les propositions du Schéma Régional de Développement Touristique en lien et en partenariat avec les acteurs et les stratégies touristiques développées tant à Toulouse, qu'à Lavar, Saint Sulpice, Montauban, l'Isle Jourdain, Gimont....	Déploiement	Action engagée Mai 2011 : lancement action carte	Coût de la carte touristique : 29 901 € (11960 € FEADER 313) + ½ ETP + stagiaire pour recensement patrimonial	En 2011, Le Pays Tolosan en partenariat avec les différents acteurs touristiques du territoire à élaborer une carte touristique « Destination en Pays Tolosan »
Promouvoir et soutenir des journées thématiques autour des produits et du patrimoine du terroir	Pays Office de Tourisme / Syndicat d'Initiative/ Communauté de Communes / Commune	Appui / Partage de bonne pratique	Office de tourisme / Syndicat d'Initiative/ Communauté de Communes / Commune/ Acteur culturel local / Personne ressource (réseaux de fermes, bistrots de pays, producteurs engagés dans la démarche...).	La promotion des actions autour du patrimoine passe par la mise en place d'opérations partagées de diffusion et de communication via mailings et lettres, flashes info, en direction des partenaires potentiels et l'ensemble de la base de données pays. Il s'agit aussi de favoriser les rapprochements entre projets similaires. L'objectif étant de porter à connaissances ces manifestations, de faire venir du public sur les lieux patrimoniaux. L'entrée par journées thématiques telles qu'elles sont développées sur le territoire constitue une bonne accroche pour le touriste excursionniste.	Déploiement	Action engagée depuis septembre 2009	¼ ETP	Journée de l'ail et de la terre du Canton de Cadours Saveurs et Senteurs du Frontonnais Les festivités de Riquet au Château Bonrepos Riquet Fête des fraises à Lapeyrouse Fossat Les journées découvertes dégustations mises en place à la maison des vins

AXE 4: Tourisme et culture
Lien avec la stratégie : Promouvoir l'offre touristique
Fiche projet n°41.1

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaires</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemples d'action du territoire</i>
Soutenir la création de produits touristiques en partenariat étroit avec les viticulteurs et les produits locaux	Office de Tourisme/ Syndicat d'initiative /Syndicat des vins	Appui	DLA / Chambre d'agriculture / Réseau bienvenue à la ferme / Syndicat des vins du Frontonnais / CUMA	<p>L'objectif est de se baser sur l'économie touristique réelle du territoire pour proposer des produits touristiques d'appel (autour du vin, de l'ail, des réseaux labellisés bienvenue à la fermes, de toute forme d'hébergement, restaurants etc....) qui auraient pour objectif de valoriser le territoire et favoriser l'accès à nos produits locaux</p> <p>Le poids de l'économie touristique liée au territoire est sur le point d'être concrètement estimé, à travers l'action d'accompagnement des acteurs touristiques qui le recensent</p>	Déploiement	Action engagée Dès 2012	1/8 ETP	<p>Route des vins de Fronton / Marché de Pays / le réseau Bienvenue à la ferme</p> <p>A l'étude : trail de pays, passage dans les fermes et lieux patrimoniaux, tour des restaurants, etc...</p>

Favoriser l'accès à la culture pour tous

Rappel du contexte et des objectifs

Une activité culturelle diversifiée est proposée sur le Pays, notamment par l'intermédiaire des bibliothèques, écoles et cours de musique, ateliers de théâtre, cinémas ou encore cours de danse. Cette diversification permet de répondre aux besoins actuels des habitants. L'accessibilité financière aux activités culturelles est renforcée dans certaines communes. Cependant, des freins persistent pour l'accès à la culture comme des problèmes de mobilité et des manques de moyens financiers.

L'enjeu est de favoriser l'accès à la culture pour tous sur tout le territoire du Pays.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	★★★★☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre d'actions permettant l'accès à la culture pour tous :

Nombre de projets prenant en compte les critères de Développement Durable :

Référents

Elu :

Président de la commission tourisme et culture : Thierry Savigny

Conseil de Développement :

Président de la commission tourisme et culture : Lawa Aboubacar

Technicienne:

Chargée de mission tourisme et culture : Elodie Rouquié

AXE 4: Tourisme et culture
Lien avec la stratégie : Favoriser et élargir le rayonnement culturel sur le territoire
Fiche projet n°42.1

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maître d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action du territoire
Encourager un égal accès à la culture	Communauté de communes / Commune / Association / Equipement socioculturel et culturel	Appui	Région Midi-Pyrénées DCAV / Acteurs du territoire	<p>1. La <u>cohésion des actions de communication</u> est nécessaire pour harmoniser l'image du territoire, et rendre la culture visible et accessible à tous. La mise en œuvre d'une stratégie de communication (définie pour l'ensemble des associations, en étroite collaboration avec les communes du territoire) apporte ainsi une réponse adaptée aux demandes et aux besoins émanant des habitants du territoire.</p>	Déploiement	Action engagée depuis Janvier 2010	¼ ETP + 7000 euros/an	1. « ici et là » agenda culturel trimestriel du Pays
				<p>2. La <u>politique tarifaire</u> menée par les acteurs culturels du territoire est en adéquation avec les attentes locales. Ainsi, des accès à des événementiels sont favorisés par la mise en place d'une telle politique permettant un égal accès à la culture par tous et pour tous.</p> <p>Les acteurs du Projet Culturel Territorial (PCT) du Pays Tolosan respectent un des pré requis régionaux décliné au travers du pays par le développement des programmes d'actions culturelles à politique tarifaire avantageuse, au regard des besoins émanant du territoire.</p>	Déploiement	Action engagée depuis 2009	1/16 ^{ème} ETP	2. les acteurs culturels intégrés au PCT du Pays : Association DIAM, Détour en Ciné court, Multimusicque, Musique en Vigne
Initier l'organisation de déplacements collectifs (ou en covoiturage) vers les événementiels	Association / Communauté de commune / Communes / Salle de spectacle / Equipement socioculturel	Appui technique et financier via PCT	Centre social / Structure sociale professionnalisée d'aide aux personnes (UTAMS / Maison de retraite / EPAHD / IPSIS (Instituts Pour la Socialisation la Santé et le Soins) ...)	<p>Sensibiliser les maîtres d'ouvrages à la possibilité de développer l'accessibilité à des lieux culturels et socioculturels et aux propositions d'événementiel faite en et hors territoire du Pays Tolosan.</p> <p>L'objectif est d'initier des navettes, d'encourager la pratique du covoiturage pour se rendre à des spectacles. Créer des pass transports culture... pour les enfants, adolescents, familles et surtout personnes âgées ou à mobilité réduite...</p>	Déploiement	Action engagée Septembre 2009	1/16 ^{ème} ETP	Création de la <u>Navette Cultur'Sport</u> , par Multimusicque, certaine association du territoire et la CC de Save et Garonne qui accompagne les jeunes sur des manifestations culturelles et sportives

AXE 4: Tourisme et culture
Lien avec la stratégie : Favoriser et élargir le rayonnement culturel sur le territoire
Fiche projet n°42.1

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maitres d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action du territoire
Réfléchir à l'intégration de la compétence culturelle pour les communautés de communes	Communautés de communes	Appui	Région Midi-Pyrénées DCAV / Communauté de Communes / Association culturelle concernée par la Communauté de communes souhaitant disposer de la compétence culturelle	Certaines Communautés de Communes développent tout au long de l'année une programmation culturelle riche et diversifiée. Elles peuvent accorder aujourd'hui une place importante au développement d'une politique culturelle de qualité sur l'ensemble du territoire. Divers ateliers de sensibilisation à la question culturelle peuvent être proposés, en s'appuyant nettement sur les projets et structures culturelles déjà existants. Au regard des pré-requis de la convention culturelle mise en œuvre par le Pays et la Région Midi-Pyrénées, des critères d'évaluation peuvent être réfléchis dans la perspectives de faire évoluer la politique culturelle de certaines Communauté de Communes	Expérimentation	Action engagée Depuis la signature de la Convention Culturelle en septembre 2009	1/16ème ETP (ingénierie dans le cadre de la réflexion et mise en œuvre)	Communauté de Communes des Coteaux Bellevue : réflexion sur le statut juridique de la prise de compétence >réunion Pays/CC Coteaux Bellevue / Association intégrées au PCT de Pays
Coordonner les acteurs culturels du Pays, notamment par des approches thématiques	Pays	Porteur	Associations culturelles du territoire concernées	L'action prévoit l'organisation de rencontres afin de fédérer les forces vives qui travaillent sur des thématiques communes à leur échelle locale et ne connaissent pas les autres acteurs du territoire qui ont les mêmes centres d'intérêt et problématiques. L'objectif de ces rencontres est de favoriser les échanges entre plusieurs structures associatives pour qu'elles puissent :  Mutualiser les moyens humains, et techniques (prêts de matériels inter structures)  Etre accompagnées sur l'émergence d'un projet cohérent territorialement (autour des thèmes des musiques actuelles, de la lecture publique, de la valorisation patrimoniale, du spectacle vivant, etc...).	Déploiement	Action engagée Septembre 2009 à décembre 2013 à minima	1/4 ETP	Articulation avec le Schéma Culturel Cohérence compétence et organisation - théâtre amateur (diam/foyer rural grenade/théâtrales de Verfeil ...) - médiation et enfance/jeunesse (festi bout' chou/Girou en ritournelle,...) -Musiques actuelles (tremplin rock...)

AXE 4: Tourisme et culture
Lien avec la stratégie : Favoriser et élargir le rayonnement culturel sur le territoire
Fiche projet n°42.1

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maitre d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaires	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action du territoire
Elaborer une plateforme pour la mise en commun de l'information	Pays	Porteur	Porteurs de projets culturels du Pays/ Pays de Midi-Pyrénées/ Mipydel /Organisme d'ingénierie informatique / CNFPT / Pôle d'Appui Territoire du Conseil Régional	<p>Plusieurs niveaux d'articulation :</p> <ul style="list-style-type: none">  interne au pays : l'objectif est de développer une plate-forme qui formaliserait le réseau des acteurs culturels déjà initié via des réunions de coordination, la mise en place d'outils communs de diffusion (ici et là) et de créer un espace d'échange, et de recensements de projets culturels  interterritoriale : en créant un espace de présentation et d'échanges pour le réseau de chargés de mission de Midi Pyrénées sur la question du soutien aux projets. <p style="text-align: center;">>>Objectif: créer des passerelles culturelles interterritoriales au niveau régional.</p>	Etude	Action prévues 2012-2014	1/8 ^{ème} ETP + coût création et mise en service de la plateforme	
Mutualiser les coûts des spectacles en offrant plusieurs dates sur le territoire en lien avec la plateforme	Commune/ Salle de spectacle	Appui	Artistes professionnels de tous champs disciplinaires culturels confondus/ Communes et/ou associations développant une saison culturelle en régie directe (bien souvent adossée à un équipement)	<p>L'objectif de cette modalité est de créer des rencontres pour favoriser les échanges entre plusieurs structures communales et/ou associatives afin qu'elles puissent :</p> <ul style="list-style-type: none">  Mutualiser les moyens humains et techniques  Echanger les contacts artistiques entre structures afin de réduire les coûts et prestations des artistes accueillis et tournant sur le territoire  Etre accompagnées sur la cohérence de chaque programmation, au regard des dates et du territoire  Réfléchir sur une programmation culturelle de pays 	Expérimentation	Action engagée Quatrième trimestre 2011	1/16 ^{ème} ETP +Aucun coût immédiat.	Articulation avec le Schéma Culturel, notamment autour de la thématique - Cohérence compétence et organisation - « <i>le Pays, ensemblier et architecte de l'action culturelle</i> »

Renforcer l'offre en équipements

Rappel du contexte et des objectifs

La couverture du territoire par les équipements culturels est inégale, en particulier sur les bibliothèques, les cinémas et les points de pratique de danse. Néanmoins, les équipements culturels existants se caractérisent par un rayonnement important et une forte fréquentation. Des équipements sportifs existent dans la majorité des communes du Pays Tolosan. L'enjeu est de renforcer l'offre d'équipement afin de favoriser les pratiques culturelles et sportives.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	☆☆☆☆☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	★★★★☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	☆☆☆☆☆

Indicateurs de suivi

Nombre d'équipement sportif et culturel sur le territoire :

Référents

Elus :

Président de la commission tourisme et culture : Thierry Savigny

Présidente de la Commission développement urbaine et action sociale : Christine Malaterre

Conseil de développement :

Président de la commission tourisme et culture : Lawa Aboubacar

Présidente de la commission développement urbaine et action sociale : Laurence Gombert

Techniciennes:

Directrice : Hélène Gayraud

Chargée de mission tourisme et culture : Elodie Rouquié

AXE 4: Tourisme et culture
Lien avec la stratégie : Favoriser et élargir le rayonnement culturel sur le territoire
Fiche projet n°42.2

Modalités

Modalité de mise en œuvre	Maitre d'ouvrage	Rôle du Pays	Partenaire	Description simplifiée	Avancement	Calendrier de mise en œuvre	Budget prévisionnel	Exemple d'action du territoire
Elaborer un schéma territorial des équipements sportifs et culturels	Pays	Porteur	Conseil Général / Direction Régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Midi-Pyrénées	<u>Equipements sportifs :</u> un schéma des équipements sportifs permettrait de mettre en cohérence des objectifs de développement de la pratique sportive, d'aménagement du territoire et de Développement Durable, d'optimisation de l'utilisation des fonds publics, de satisfaction du mouvement sportif et de la population, et d'une meilleure utilisation des installations existantes à l'échelle du pays.	Etude	Action long terme	1/8ETP	Communauté de Communes des Coteaux du Girou : mise en œuvre d'un schéma des équipements sportifs, finalisé en ... JUN 2010
			Conseil Régional MP/ Equipement culturel/ Acteur culturel local	<u>Equipements culturels/ perspectives d'investissement:</u> <i>[articulation à l'action culturelle locale. Cf convention de partenariat région MP et Pays Tolosan 2010/2012]</i> Un certain nombre d'équipements culturels s'inscrivent dans la dynamique souhaitée par le territoire, et peuvent venir conforter le développement des actions culturelles actuelles ou en cours:				
Promouvoir et soutenir la création des équipements pour la pratique sportive et culturelle	Communauté de commune / Commune	Appui / partage de bonne pratique	Conseil Régional	L'objectif serait, à travers le soutien du pays Tolosan, d'encourager un maillage équilibré et durable du territoire afin que les équipements soient répartis en fonction des besoins et géographiquement de façon intelligente.	Déploiement	Action engagée JANVIER 2009		Projet de création de City Stade sur la Communauté de Commune des Coteaux Du Girou

Inciter à la rénovation des maisons anciennes

Rappel du contexte et des objectifs

Le patrimoine bâti est de qualité sur le territoire, en particulier le patrimoine castral, religieux et les cœurs de villages. Néanmoins, l'urbanisation actuelle sous forme de constructions pavillonnaires ou diffuses, s'harmonise peu avec le bâti ancien et provoque des dégradations paysagères. Dans ce contexte, des initiatives de réhabilitation du patrimoine sont organisées comme la réhabilitation des façades dans les cœurs de village. Ces initiatives sont importantes pour garder l'identité des communes.

Les finalités de Développement Durable concernées

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	☆☆☆☆☆
Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux	☆☆☆☆☆
Epanouissement de tous les êtres humains	★★★★☆
Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations	☆☆☆☆☆
Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	★★★★☆

Indicateurs de suivi

Nombre de maisons anciennes rénovées :

Référents

Elu :

Président de la commission tourisme et culture : Thierry Savigny

Conseil de développement :

Président de la commission tourisme et culture : Lawa Aboubacar

Technicienne:

Chargée de mission tourisme et culture : Elodie Rouquié

AXE 4: Tourisme et culture
Lien avec la stratégie : Préserver et réhabiliter le patrimoine historique du territoire
Fiche projet n°43.1

Modalités

<i>Modalité de mise en œuvre</i>	<i>Maitre d'ouvrage</i>	<i>Rôle du Pays</i>	<i>Partenaire</i>	<i>Description simplifiée</i>	<i>Avancement</i>	<i>Calendrier de mise en œuvre</i>	<i>Budget prévisionnel</i>	<i>Exemple d'action du territoire</i>
Proposer un plan de rénovation de façades et de cœur de village	Commune	Appui / Partage de bonne pratique	Patrimoine de France / CAUE / SDAP 31 - Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine	<p>La rénovation et la redynamisation des cœurs de village, (dans la mesure où elles sont actées comme prioritaires au regard de la commune porteuse de projet) donne de la valeur aux bâtiments et améliore le cadre de vie et l'image des villages.</p> <p>L'action peut comprendre plusieurs volets, sur lesquels le pays peut apporter un soutien technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réflexion sur le plan de rénovation - recherche de financements - développement de nouvelles idées... 	Etude	Action long terme	1/8ETP	Opération façade sur Castelnaud d'Estrétefonds